

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

o o o o o o

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi cinq octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Quincy-sous-Sénart, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à l'hôtel de ville, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de son Maire,

OBJET : N° 5

Dépôt de dossiers d'urbanisme au 18, rue de la Libération - Autorisation à donner à Madame le Maire

date de convocation :
29 septembre 2023

date d'affichage :
29 septembre 2023

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 23

Nombre de votants : 28

Absente excusée : 1

ETAIENT PRESENTS : Mme Christine GARNIER, **Maire**

M. Pascal ODOT, Mme Michelle GABIGNON, M. Cyril PICARD, Mme Marie DELAROCHE, M. Jacky GERARD, Mme Acacia GAROU, M. Marc NUSBAUM, Mme Danielle COUVREUX,
Adjoins au Maire,

Mme Jacqueline GAILLARD, M. Fred CICOFRAN, Mme Aude FROMENT, Mme Djamila ZERROUKI, M. Sylvain TESSIER, Mme Carine FROGER, M. Fabien FOURNIER, M. Frédéric FOVET, M. John ROSE, Mme Stéphanie NUNES, M. Nicolas GATTI, Mme Véronique MESSIE, Mme Najia BENRAMDANE, M. Florian BOIVERT, **Conseillers municipaux.**

ONT DONNE PROCURATION :

Mme Brigitte HERVY	à	Mme Danielle COUVREUX
Mme Sylvana BONAMICO	à	Mme Stéphanie NUNES
M. Pierre-Michel FELICIAGGI	à	M. Fabien FOURNIER
M. Kamel LEBAL	à	Mme Marie DELAROCHE
Mme Latifa DJELOUAH	à	Mme Najia BENRAMDANE

ABSENTE EXCUSEE : Mme Angeline NKUINGA

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Marie DELAROCHE

**Objet n° 5 : Dépôt de dossiers d'urbanisme au 18, rue de la Libération
donner à Madame le Maire**

Le Conseil Municipal,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code de l'urbanisme,

VU le plan local d'urbanisme approuvé par délibération du conseil municipal en date du 06 juillet 2010, modifié le 14 avril 2011, le 10 mai 2012 et le 26 mars 2015,

VU l'avis de la commission « urbanisme et cadre de vie » qui s'est réunie pour l'examen de ce point le 21 septembre 2023.

Entendu l'exposé de Mme COUVREUX, 8^{ème} adjointe au maire chargée de l'urbanisme et du cadre de vie,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE Madame le Maire ou son représentant à déposer toutes autorisations d'urbanisme nécessaires pour l'aménagement d'un nouvel ALSH élémentaire sur la parcelle sise au 18, rue de la Libération, cadastrée AK n°413.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire,



Christine GARNIER

Le secrétaire de séance

Marie DELAROCHE